

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3792

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : CDP RETRAITE

Nom & Prénom : HASHIM

AKBAR. H.

Date de naissance : 12.02.1948

Adresse : 11. RUE JABAL BOUYEBLANE C.I.L. CAST

Tél. : 066312 8664

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation : 20 SEP. 2022

Nom et prénom du malade : HAKIM

Lien de parenté : ACCUEILLANT

Nature de la maladie : 3502 - Ref. Felvency

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent[e] :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 AOUT 2022	62		free fix	Dr. Driss LAROUZO Gynécologue - Accoucheur 14, Rue Tahia Houcine Casablanca 22483658/052248365

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. MISSAOUI CENTRE DE RADILOGIE 38, Bd. Bir Anzar 1000 TUNIS Tel.: 0522 98 64 71 - 09 72 52 Fax : 0522 00 72 52	18/08/2002	Le 18/08/2002	300

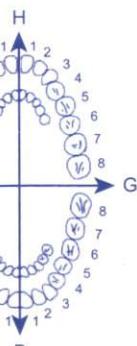
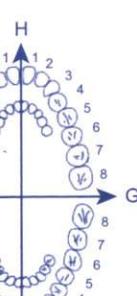
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>												
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>D</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>B</td><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr> <td>G</td><td></td><td></td></tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	35533411	11433553														
G																
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>												
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Driss LAHLOU

GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE
CHIRURGIE CELIOSCOPIQUE

Spécialiste Diplômé de la Faculté
de Médecine de Bordeaux

Ancien Maître-Assistant à la Faculté
de Médecine de Casablanca

14, Rue TAHA HOUCINE (Ex. GALILEE)
Quartier GAUTHIER - 20060 Casablanca
Tél. : 05 22 48 36 58 / 59 - Fax : 05 22 48 36 59

Sur Rendez-vous

Casablanca, le

٢٨ أغشت ٢٠٢٢

الدكتور إدريس لخلو

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد
الجراحة النسوية
الجراحة بالمنظير الباطني

خريج كلية الطب بيوردو

أستاذ مساعد سابق بكلية الطب
بالدار البيضاء

14 زنقة طه حسين (كليي ساقا) حي كوتبي
20060 الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 48 36 59 - الفاكس: 05 22 48 36 58 / 59
بالموعد

الدار البيضاء في

Dr. Driss LAHLOU
ef. ANBAR

Fait à Casablanca

Dr. Driss LAHLOU
Gynécologue - Accoucheur
14, Rue Taha Hocine
Tél. : 05 22 48 36 58 / 05 22 48 36 59
CASABLANCA

Dr. MISSOURY Réda
CENTRE DE PATHOLOGIE DU MAAPF
38, Bd. Bir Anzarane Sâma Elage Apt. 9
Tél. : 0522 98 64 71 0522 23 81 10
Fax : 0522 98 74 23



CENTRE DE PATHOLOGIE DU MAARIF

Dr Réda MISSOURY

Anatomopathologiste

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles
Ancien Assistant et interne des Hôpitaux
de Toulouse

Casablanca, le 18/08/2022

Nom & Prénom : CHRAIBI NADIA EP AKBAR

N° d'examen : **C22031808**

FACTURE N° FA22003166

Nature du prélèvement

FCV monocouche.

Montant TTC

300,00 Dhs

Mode de règlement : Espèce

Arrêtée la présente facture à la somme de Trois cents Dirhams

Signé : **Dr. Réda MISSOURY**

Dr. MISSOURY Réda
CENTRE DE PATHOLOGIE DU MAARIF
38, Bd. Bir Anzarane 5ème Etage Appt. 9
Maârif - Casablanca
Tél : 05 22 98 64 71 - 05 22 23 81 10
Fax : 05 22 98 64 71

IF N° 40720499 CNSS N° 7623061 Patente N° 35710500 ICE 001636400000021 INPE 091161760

05 22 98 74 28 / 05 22 23 81 10 / 05 22 98 64 71 : الهاتف - الدار البيضاء - المغارف 9 الشقة 5ème الطابق، بشارع بترأنزران، الفاكس: 05 22 23 81 10 / 05 22 98 64 71 / 05 22 23 81 10 / Fax : 05 22 98 74 28
38, Bd Bir Anzarane (Angle rue Morvan) – 5ème étage Appt 9 Maârif – Casablanca Tél. : 05 22 98 64 71 / 05 22 23 81 10 / Fax : 05 22 98 74 28



CENTRE DE PATHOLOGIE DU MAARIF

Dr Réda MISSOURY

Anatomopathologiste

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles
Ancien Assistant et interne des Hôpitaux
de Toulouse

Date de réception : 18/08/2022

Date de réponse : 22/08/2022

Sexe : F

Age : 67 ans

N° d'examen : C22031808

Nom et Prénom : Mme CHRAIBI NADIA EP
AKBAR

Médecin traitant : Dr. LAHLOU DRISS

Nature du prélèvement : FCV monocouche.

Renseignements cliniques : FCV monocouche.

COMPTE RENDU

Le prélèvement examiné après cytocentrifugation et étalement, montre un fond ponctué de polynucléaires neutrophiles, débris cellulaires et histiocytes. Sur ce fond, présence d'une population de moyenne abondance de cellules malpighiennes de type intermédiaire, mais surtout basal et parabasal. Ces cellules sont le siège d'altérations cytonucléaires de type réactionnel, avec des cellules à cytoplasme pseudo vacuolaire, des cellules binucléées, et de rares cellules dyskératosiques. A ces cellules se mêlent de rares cellules endocervicales isolées, régulières.

CONCLUSION :

- Frottis atrophique.
- Absence de cellules néoplasiques.

Signé : Dr. Réda MISSOURY

Dr. MISSOURY Réda
CENTRE DE PATHOLOGIE DU MAARIF
38, Bd. Bir Anzarane 5ème Etage Appt. 9
Maârif - Casablanca
Tél : 06 22 98 64 71 / 05 22 23 81 10
Fax : 05 22 98 74 28